

Séance ordinaire du 9 septembre 2019

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil
de la municipalité de Saint-Wenceslas
tenue le 9 septembre 2019 au centre communautaire,
situé au 1025, rue Hébert, à Saint-Wenceslas.**

Sont présents :

Monsieur le maire : Réal Deschênes
Mesdames les conseillères: Patricia Lebel
Nicole Lafrance Dubord
Marie-Josée Tourigny
Messieurs les conseillers : Léo Boucher
Yves Lemire
Léo LeBlanc

Les membres présents forment le quorum.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de Monsieur Réal Deschênes, maire de la municipalité de Saint-Wenceslas. Madame Chantal Dionne, fait fonction de secrétaire de la séance.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2019-155

**Sur la proposition de Yves Lemire
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Réal Deschênes, maire

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Séance ordinaire du 12 août 2019
 - 3.2 Séance extraordinaire du 27 août 2019
- 4.0 Dépôt de la correspondance
- 5.0 Compte rendu des comités
 - 5.1 Régie des déchets
 - 5.2 OMH
 - 5.3 Loisirs collectifs
 - 5.4 Bibliothèque
 - 5.5 Transport adapté Grand Tronc
 - 5.6 Les Aînés
 - 5.7 Loisirs St-Wenceslas inc.
- 6.0 Revenus du 1^{er} août au 27 août 2019
- 7.0 Adoption des comptes – Août 2019
- 8.0 Communication du maire
- 9.0 Compte rendu du chef pompier
- 10.0 Compte rendu du directeur des travaux publics
- 11.0 Période de questions
- 12.0 Pause-café
- 13.0 Adoption du règlement sur la gestion contractuelle
- 14.0 Adoption du règlement modifiant la cartographie (règlement de zonage)
- 15.0 Adoption du règlement modifiant le règlement de zonage (conteneur)
- 16.0 Souper Fondation Jean-Pierre Despins – Billets
- 17.0 Entente de services avec le Centre sportif Richard-Lebeau pour l'utilisation de locaux et/ou d'équipements
- 18.0 Entente de services avec l'organisme Bougie Bus inc. pour l'utilisation d'équipements de transport
- 19.0 Jeux du Québec (Été 2022) – Résolution d'appui

Séance ordinaire du 9 septembre 2019

- 20.0 Adoption du règlement décrétant un emprunt pour l'aménagement d'un skatepark et d'un deck hockey
- 21.0 Bibliothèque – Nomination d'un représentant
- 22.0 Immeuble situé au 1060, rue Hébert – Procédures
- 23.0 Plan d'urgence – Achat de dossards
- 24.0 Demande de services professionnels en ingénierie
- 25.0 Période de questions
- 26.0 Levée de l'assemblée

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Séance ordinaire du 12 août 2019

Résolution
2019-156

**Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Léo Boucher**
Il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2019 tel que présenté.

Réal Deschênes, maire

Séance extraordinaire du 27 août 2019

Résolution
2019-157

**Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Léo Boucher**
Il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 août 2019 tel que modifié.

Réal Deschênes, maire

4.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Un document intitulé « Correspondance – 5 au 26 août 2019 » est déposé au Conseil.

5.0 COMPTE RENDU DES REPRÉSENTANTS

5.1 Régie des déchets (Léo LeBlanc)

- Rencontre le 20 août 2019 ;
- Nouvelle employée (Élizabeth Vachon Labonté) à titre de coordonnatrice des programmes gouvernementaux ;
- Rencontre de la directrice générale avec le ministre de l'Environnement concernant le projet TMB pour faire valoir la façon novatrice de traiter les déchets. Le ministre semblait favorable au projet ;
- Refonte du site internet de la Régie. Il y a encore quelques détails techniques à régler ;
- Primes du président de la Régie bonifiées en raison de son implication ;
- Deux (2) écocentres (Saint-Grégoire et Nicolet) sont en opération d'avril à novembre avec un horaire d'ouverture les vendredis et samedis ;
- Douze (12) sites de récupération de matériaux de construction et résidus verts non contrôlés. La Régie entend fermer la majorité de ces sites pour n'en compter que 4 au total (Nicolet, Saint-Grégoire, Gentilly et St-Léonard d'Aston) ;
- Prochaine rencontre : 24 septembre 2019.

Séance ordinaire du 9 septembre 2019

5.2 **O.M.H. (Léo LeBlanc)**

- Nomination à la présidence, vice-présidence et secrétariat-trésorerie (noms à venir) ;
- 2 logements vacants à l'OMH de Saint-Wenceslas ;
- CA spécial : 12 septembre 2019 ;
- CA régulier : 18 septembre 2019.

5.3 **Loisirs collectifs (Patricia Lebel)**

- Aucune programmation de cours cet automne en raison de l'absence pour maladie de la coordonnatrice en loisirs (Christine Tremblay) ;
- M. le maire, Réal Deschênes, assure qu'il y aura une programmation à l'hiver 2020.

5.4 **Bibliothèque (Marie-Josée)**

- Heures d'ouverture : les lundis de 14h à 20h30 ;
- Manque de bénévoles. Formations offertes par le réseau Biblio ;
- Rencontre annuelle d'automne avec le réseau Biblio prochainement ;
- Mai et novembre : échange de livres ;
- Nouveaux abonnements à des revues bientôt ;
- Affluence hebdomadaire : entre 30 et 45 personnes.

5.5 **Transport adapté Grand Tronc (Yves Lemire)**

SANS OBJET

5.6 **Les Aînés (Nicole Lafrance Dubord)**

- Souper de la Fadoq mercredi le 11 septembre. Épluchette de blé d'indes de 15h à 17h, souper et musique en soirée.

5.7 **Loisirs St-Wenceslas (Léo Boucher)**

- Les activités de Loisirs seront au ralenti cet automne en raison de l'absence pour maladie de la coordonnatrice en loisirs (Christine Tremblay) ;
- L'activité de la Conquête prévue le 12 octobre prochain devrait avoir lieu. Confirmation à venir.

6.0 REVENUS DU 1^{ER} AOÛT AU 27 AOÛT 2019

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Taxes 2019	127 212.65 \$
Permis	100.00 \$
Pièces aqueduc	124.50 \$
Remplissage piscine	309.20 \$
Droits de mutations immobilières	1 945.50 \$
Location centre communautaire	120.00 \$
Total :	129 811.85 \$

7.0 ADOPTION DES COMPTES – AOÛT 2019

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des dépenses suivantes ;

**Résolution
2019-158**

**Sur la proposition de Léo LeBlanc
Appuyée par Yves Lemire**

Il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver la liste des comptes payés et à payer jointe à la présente et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement par chèque à qui de droit. En date du 31 août 2019, le sommaire de la répartition des comptes s'établit comme suit :

Séance ordinaire du 9 septembre 2019

• Comptes à payer :	18 648.08 \$
• Comptes payés :	7 839.08 \$
• Salaires :	21 055.85 \$
• Remises gouvernementales (juillet 2019) :	13 275.48 \$
• Remises FTQ :	1 473.97 \$
• Emprunt temporaire (intérêts) :	837.34 \$
• Frais de gestion MC :	40.00 \$
TOTAL :	63 169.80 \$

Réal Deschênes, maire

8.0 COMMUNICATION DU MAIRE

- Dossier sur la gestion des actifs municipaux;
- Conseil des maires mercredi le 11 septembre;
- Succès du marché aux puces.

9.0 COMPTE RENDU DU CHEF POMPIER (Marie-Josée Tourigny)

- 1^{er} août : entraide Val-Léro;
- 14 août : pratique avec Saint-Célestin;
- 15 août : entraide à Saint-Samuel;
- 17 août : entraide à Saint-Léonard d'Aston;
- 26 août : fil électrique rang 9;
- 4 septembre : pratique;
- Augmentation significative du nombre d'interventions depuis le début de l'année 2019.

10.0 COMPTE RENDU DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

- Station Caron : encore des guénilles retrouvées dans les pompes ce qui occasionne des bris ;
- Fauchage rang 6 à terminer ;
- Pneus industriels (plus durables) ont été installés sur le gros tracteur.

11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Budget annuel en asphalte et bitume (M. Plourde).
- État des routes de la municipalité (M. Plourde).
- Qualité médiocre des réparations de trous (M. Boissonneault).
- Absence de Christine Tremblay (M. Brûlé).
- Campagne de financement pour le projet de deck hockey et skatepark (Réal Deschênes).
- Gran Fondo (Léo LeBlanc).

12.0 PAUSE CAFÉ

13.0 ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Considérant que l'avis de motion et la présentation du présent règlement ont été donnés à la séance extraordinaire du 27 août 2019;

Résolution
2019-159

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Léo LeBlanc
Il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le
règlement numéro 218-19 sur la gestion contractuelle.**

Réal Deschênes, maire

14.0 ADOPTION DU RÈGLEMENT MODIFIANT LA CARTOGRAPHIE (RÈGLEMENT DE ZONAGE)

Considérant que l'avis de motion et la présentation du présent règlement ont été donné à la séance extraordinaire du 27 août 2019;

Résolution
2019-160

**Sur la proposition de Marie-Josée Tourigny
Appuyée par Yves Lemire**
Il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le règlement numéro 219-19 modifiant la cartographie (règlement de zonage).

Réal Deschênes, maire

15.0 ADOPTION DU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE (CONTENEUR)

Considérant que l'avis de motion et la présentation du présent règlement ont été donné à la séance ordinaire du 12 août 2019;

Résolution
2019-161

**Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Patricia Lebel**
Il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le règlement numéro 217-19 modifiant le règlement de zonage (conteneur).

Réal Deschênes, maire

16.0 SOUPER FONDATION JEAN-PIERRE DESPINS

Résolution
2019-162

**Sur la proposition de Léo LeBlanc
Appuyée par Marie-Josée Tourigny**
Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas fasse l'achat de 4 billets au coût de 100 \$/chacun pour le souper de la Fondation Jean-Pierre Despins qui aura lieu le 19 octobre 2019.

Réal Deschênes, maire

17.0 ENTENTE DE SERVICES AVEC LE CENTRE SPORTIF RICHARD-LEBEAU POUR L'UTILISATION DE LOCAUX ET/OU D'ÉQUIPEMENTS

Considérant que la municipalité de Saint-Wenceslas est dans la confection de son plan de sécurité civile et qu'elle doit avoir des ententes pour pouvoir venir en aide aux sinistrés en cas d'urgence ;

Résolution
2019-163

**Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Patricia Lebel**
Il est unanimement résolu par les conseillers

Que la municipalité de Saint-Wenceslas signe une entente avec le Centre sportif Richard-Lebeau pour l'utilisation de locaux et/ou d'équipements en cas d'urgence.

Séance ordinaire du 9 septembre 2019

Que Réal Deschênes et Carole Hélie, respectivement maire et directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la municipalité.

Réal Deschênes, maire

18.0 ENTENTE DE SERVICES AVEC L'ORGANISME BOUGIE BUS INC. POUR L'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT

Considérant que la municipalité de Saint-Wenceslas est dans la confection de son plan de sécurité civile et qu'elle doit avoir des ententes pour pouvoir venir en aide aux sinistrés en cas d'urgence ;

**Résolution
2019-164**

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Yves Lemire**

Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas signe une entente avec Bougie Bus inc. pour l'utilisation du transport adapté Grand Tronc en cas d'urgence.

Que Réal Deschênes et Carole Hélie, respectivement maire et directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la municipalité.

Réal Deschênes, maire

19.0 JEUX DU QUÉBEC (ÉTÉ 2022) – RÉSOLUTION D'APPUI

Considérant l'impact positif indéniable des Jeux du Québec sur la jeunesse québécoise et le développement du sport amateur dans les régions du Québec ;

Considérant que la Ville de Drummondville est finaliste pour l'obtention des Jeux du Québec – Été 2022 ;

Considérant que la tenue de ces Jeux dans la région du Centre-du-Québec bénéficiera à toutes les municipalités de cette dernière en termes de visibilité, d'achalandage et de tourisme ;

Considérant les retombées économiques envisagées par la tenue de ces Jeux pour notre région ;

**Résolution
2019-165**

**Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Yves Lemire**

Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas appuie la candidature de la Ville de Drummondville pour l'obtention de la présentation de la finale des Jeux du Québec – Été 2022.

Que la municipalité de Saint-Wenceslas informera ses citoyens, par divers moyens, de la tenue de ces Jeux.

Que la municipalité de Saint-Wenceslas encouragera sa population à assister aux Jeux et, au besoin, à devenir bénévole.

Que la municipalité de Saint-Wenceslas est ouverte à d'éventuelles propositions de collaboration avec la Ville de Drummondville dans le cadre des Jeux du Québec – Été 2022.

Réal Deschênes, maire

20.0 ADOPTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN SKATEPARK ET D'UN DECK HOCKEY

Considérant que l'avis de motion et la présentation du présent règlement ont été donné à la séance extraordinaire du 27 août 2019;

Résolution
2019-166

**Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Léo Boucher**

Il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le règlement numéro 220-19 décrétant un emprunt pour l'aménagement d'un skatepark et d'un deck hockey.

Réal Deschênes, maire

21.0 BIBLIOTHÈQUE – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT

Résolution
2019-167

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Yves Lemire**

Il est unanimement résolu par les conseillers de nommer Marie-Josée Tourigny, conseillère, à titre de représentante de la bibliothèque.

Réal Deschênes, maire

22.0 IMMEUBLE SITUÉ AU 1060, RUE HÉBERT - PROCÉDURES

Considérant la propriété sise sur le lot 5 651 759 appartenant à Marco Richard et Mélysange Lavallée;

Considérant les visites faites par l'inspecteur municipal, les photos prises et le rapport verbal fait au conseil;

Considérant la localisation de la propriété à proximité du terrain des loisirs et du voisinage;

Considérant les dispositions de la *Loi sur les compétences municipales*;

Résolution
2019-168

**Sur la proposition de Léo LeBlanc
Appuyée par Yves Lemire**

Il est unanimement résolu par les conseillers de constater que le bois, les matériaux de construction, une poubelle, des pneus, de la tôle, une piscine et tous les objets entreposés pêle-mêle à l'arrière et le long du garage ainsi qu'un autobus qui s'enfonce dans le sol constituent des nuisances.

De mandater les procureurs de la municipalité, Bélanger Sauvé, S.E.N.C.R.L. afin d'entreprendre tous les recours nécessaires visant à ce que l'occupant de l'immeuble enlève ces nuisances, qu'il en dispose dans un site autorisé et éviter qu'il ne recommence, le tout selon les dispositions de la *Loi sur les compétences municipales*.

Réal Deschênes, maire

23.0 PLAN D'URGENCE – ACHAT DE DOSSARDS

Résolution
2019-169

**Sur la proposition de Marie-Josée Tourigny
Appuyée par Patricia Lebel**
Il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire l'achat de 30 dossards chez Protection incendie CFS au montant de 589.50\$ (taxes non incluses).

Réal Deschênes, maire

24.0 DEMANDE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE

Résolution
2019-170

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Patricia Lebel**
Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas mandate la MRC de Nicolet-Yamaska afin d'obtenir les services professionnels en ingénierie de la firme Groupe conseil CHG inc. de Québec (référence document joint) pour la réfection d'un ponceau situé dans le rang 8 Ouest de la municipalité de Saint-Wenceslas au coût de 11 800\$ (taxes non incluses).

Réal Deschênes, maire

25.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Appel d'offre pour le déneigement (M. Leblanc).
- Projet d'église (M. Leblanc).
- Inspecteur municipal versus directeur des travaux publics (M. Leblanc).
- Règlement conteneur (M. Leblanc).

26.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution
2019-171

L'ordre du jour étant épuisé,
**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Yves Lemire**
Il est résolu unanimement de lever la séance à 21h30.

Réal Deschênes, maire

DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Carole Hélié, directrice générale / secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour toutes les dépenses encourues et engagées à ce procès-verbal.

Carole Hélié

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS

Je, Réal Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Deschênes

Chantal Dionne,
adjointe administrative

Réal Deschênes, maire